

● (1620)

J'aimerais donc vous faire un compte rendu de ce voyage que nous avons fait dans trois localités de la Colombie-Britannique, vous faire connaître les opinions et les sentiments des simples citoyens de la province sur la question du chômage, et vous rapporter certaines de leurs suggestions sur ce qu'on pourrait faire et ce qu'on devrait faire dans leurs communautés pour régler ce problème à la fois national et régional. D'abord, samedi dernier, nous avons passé la journée dans la charmante ville portuaire de Nanaimo. Pendant l'après-midi de samedi, nous avons entendu une douzaine de mémoires dans cette localité où le taux de chômage atteint environ 14 p. 100.

Je donnerai simplement à la Chambre quelques exemples de ces mémoires qui relatent des expériences vécues et qui contiennent certaines suggestions. D'abord, je vous parlerai du mémoire présenté par le chef Modeste du conseil de bande de Cowichan. J'aimerais que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) et le ministre responsable des autochtones lisent ce mémoire, car ils y trouveront une description très émouvante de la gravité du chômage dans cette réserve et de ses répercussions sur la vie des Indiens et de leurs familles, sur leur motivation et sur ce qu'ils attendent de la vie dans leurs pays.

Ce n'est pas très agréable à lire. Cela ne vous rend pas très optimiste quant à l'avenir du Canada vu par un membre de la bande Cowichan. En fait, c'est un document plutôt triste, et je vous rappelle, monsieur l'Orateur, que ce qui est vrai pour cette bande, c'est aussi pour tous les autochtones canadiens qui, presque tous, sont exclus des statistiques officielles sur le chômage qui sont publiées de mois en mois. Ce mémoire très émouvant se termine par cette phrase:

Un vieux principe indien nous enseigne qu'aucun homme ne peut en supprimer un autre impunément, car il finira par le payer cher.

Cela n'a pas été dit comme une menace ou pour le plaisir de la polémique; cela a été dit sérieusement et de façon émouvante par un homme qui était le porte-parole de son peuple. Un mémoire a été présenté par le Conseil du travail du district d'Alberni. Il décrit de façon simple et émouvante la situation des jeunes et montre que le chômage détruit leur dynamisme et leur énergie et commence à saper leur confiance dans leur pays. J'en cite un extrait, car c'est une bonne recommandation à faire au gouvernement:

En plus du droit à l'éducation, à la santé et au logement, on doit avoir le droit au travail.

Mon parti est d'accord là-dessus. Il croit que nous devrions avoir dans notre législation, une loi sur le plein emploi disant qu'en principe tout Canadien, de Saint-Jean, dans l'Est, à Victoria dans l'Ouest, a droit à un emploi. Il serait parfaitement normal que le gouvernement établisse un programme pour parvenir au plein emploi sur une période de quatre ou cinq ans et fasse chaque année un rapport à la Chambre sur

Politique économique

ses progrès. Mais nous n'avons aucune législation de ce genre, le gouvernement libéral n'a rien promis à l'égard du plein emploi, pas plus que ses prédécesseurs.

M. Stevens: Si on avait une loi sur le droit au travail?

M. Broadbent: Tout dépend de ce que vous entendez. Si vous voulez dire que les Canadiens doivent avoir le droit à des emplois plutôt qu'à l'aide sociale, mon parti vous appuie à 100 p. 100.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Le troisième mémoire dont j'aimerais parler a été présenté par les pêcheurs de l'Île Gabriola. Là encore, cet exposé contenait non seulement une description attristante du sort réservé aux pêcheurs de la côte ouest, mais aussi certaines recommandations pertinentes. Les pêcheurs parlaient de la reprise de la pêche au saumon dans cette partie de la Colombie-Britannique. Ils s'opposaient au changement envisagé pour la délimitation de nos eaux territoriales en Colombie-Britannique qui nuirait aux petites embarcations et aux pêcheurs au chalut. Je ne veux pas entrer dans les détails pour l'instant. Selon le mémoire, les pêcheurs ne voulaient pas du changement annoncé parce qu'ils y perdraient. Mais que réclamaient les pêcheurs? Ils réclamaient l'établissement d'une commission indépendante chargée de recommander des moyens pratiques de rétablir la pêche au saumon dans la région, afin que, comme le disait le mémoire, «les pêcheurs puissent gagner leur vie sans subventions, sans bien-être social et sans assurance-chômage». Ils ne voulaient pas de cadeaux, pas de charité. Ils voulaient une politique des pêches raisonnables qui leur permettrait de vivre avec dignité grâce à leur travail.

M. Friesen: Qu'est-ce que Barrett a fait?

M. Broadbent: Je signale au député conservateur de l'arrière-ban que depuis que l'alliance conservatrice-libérale-crediteuse a pris le pouvoir en Colombie-Britannique, le chômage et l'inflation ont augmenté, et non l'inverse. Le quatrième mémoire que nous avons entendu à Nanaimo...

M. Wenman: Parlez-nous des impôts élevés au Manitoba.

M. Broadbent: Il est évident que les conservateurs n'ont rien eu de constructif à dire pendant tout le temps que les Canadiens ont souffert d'un chômage élevé. Maintenant, ils n'aiment pas qu'on en parle. Le quatrième exposé dont j'aimerais parler a été présenté par l'Association d'intervention et de développement de Nanaimo. Ce mémoire contenait des chiffres très troublants.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable représentant, mais je dois signaler au député de York-Simcoe (M. Stevens) qu'il doit respecter le décorum de la Chambre et ne pas porter de chapeau aujourd'hui.